



Voici mon cahier de liaison

C'est un lien entre ma famille et mon école.
Il permet à mes parents et à mon enseignante de communiquer.

Dans ce cahier, on trouve des informations relatives à l'école, à la cantine ou à la classe comme le règlement et les avis de sortie par exemple.

On y trouve également la partie réservée à la communication.

Elle permettra à mes parents :

- De prendre rendez-vous avec mon enseignante en proposant un jour et une heure.
- De joindre les mots d'absence ou de dispense d'éducation physique ainsi que les justificatifs correspondants.

Elle permettra à mon enseignante :

- De répondre aux demandes de rendez-vous.
- De faire part à mes parents de mon comportement si celui-ci pose problème.
- De faire part à mes parents de mes éventuelles sanctions.



Ce cahier de liaison doit toujours être dans mon cartable.

Je dois le montrer à mes parents chaque soir.

Chaque nouveau mot ajouté dans le cahier de liaison doit être signé par mes parents le soir même, pour le lendemain.

Si je mange à la cantine, je dois donner tous les mardis les papiers pour la cantine à mes parents et le vendredi je dois les remettre à l'élève de service qui récupère les réservations.

Je pourrai être sanctionné si, à plusieurs reprises, mon cahier de liaison n'a pas été signé.

Signature élève :

signature parents :



Voici mon cahier de liaison

C'est un lien entre ma famille et mon école.
Il permet à mes parents et à mon enseignante de communiquer.

Dans ce cahier, on trouve des informations relatives à l'école, à la cantine ou à la classe comme le règlement et les avis de sortie par exemple.

On y trouve également la partie réservée à la communication.

Elle permettra à mes parents :

- De prendre rendez-vous avec mon enseignante en proposant un jour et une heure.
- De joindre les mots d'absence ou de dispense d'éducation physique ainsi que les justificatifs correspondants.

Elle permettra à mon enseignante :

- De répondre aux demandes de rendez-vous.
- De faire part à mes parents de mon comportement si celui-ci pose problème.
- De faire part à mes parents de mes éventuelles sanctions.



Ce cahier de liaison doit toujours être dans mon cartable.

Je dois le montrer à mes parents chaque soir.

Chaque nouveau mot ajouté dans le cahier de liaison doit être signé par mes parents le soir même, pour le lendemain.

Si je mange à la cantine, je dois donner tous les mardis les papiers pour la cantine à mes parents et le vendredi je dois les remettre à l'élève de service qui récupère les réservations.

Je pourrai être sanctionné si, à plusieurs reprises, mon cahier de liaison n'a pas été signé.

Signature élève :

signature parents :